

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, le treize avril, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle multimodale à la mairie de Saint Martin d'Auxigny.

*Date de convocation : 3 avril 2026*

**Présents** : Mes NOMBRET Lise – HUET Angélique – CALURAUD Marie – MOUTAT Isabelle - VALLENET Emeline – BIGRAT Emilie – GRIFFON Laëtitia  
Mrs AUBRY Didier – DEMOULE Benjamin – PERDU Christian – CARREL Thierry – CHODATON Igor

**Excusés ayant donné procuration** : Mme DERILIEEN Marie à MOUTAT Isabelle

**Absents** : Mme THOMASSIN PICOT Nathalie

**Secrétaire de séance** : Mr CHODATON Igor

### **Objet : Election des membres du bureau**

Sous la présidence de Mr AUBRY Didier élu président (article L.2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres du bureau. Il a été rappelé que les membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (article L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT).

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, le syndicat disposait, à ce jour, de cinq membres du bureau. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à cinq le nombre des membres du bureau du comité syndical.

Le dépouillement est effectué par Mme VALLENET Emeline et Mme GRIFFON Laëtitia.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, Mme GRIFFON Laëtitia, Mme CALURAUD Marie, Mme MOUTAT Isabelle, Mr DEMOULE Benjamin et Mr CHODATON Igor.

Il est procédé au déroulement du vote.

#### **Premier tour de scrutin**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs : 0
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme GRIFFON Laëtitia : 13 voix
- Mme CALURAUD Marie : 13 voix
- Mme MOUTAT Isabelle : 13 voix
- Mr DEMOULE Benjamin : 13 voix
- Mr CHODATON Igor : 13 voix

Mme GRIFFON Laëtitia, Mme CALURAUD Marie, Mme MOUTAT Isabelle, Mr DEMOULE Benjamin et Mr CHODATON Igor ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés membres du bureau et ont été installés.

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus  
Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Didier AUBRY



Le secrétaire de séance,  
Igor CHODATON

